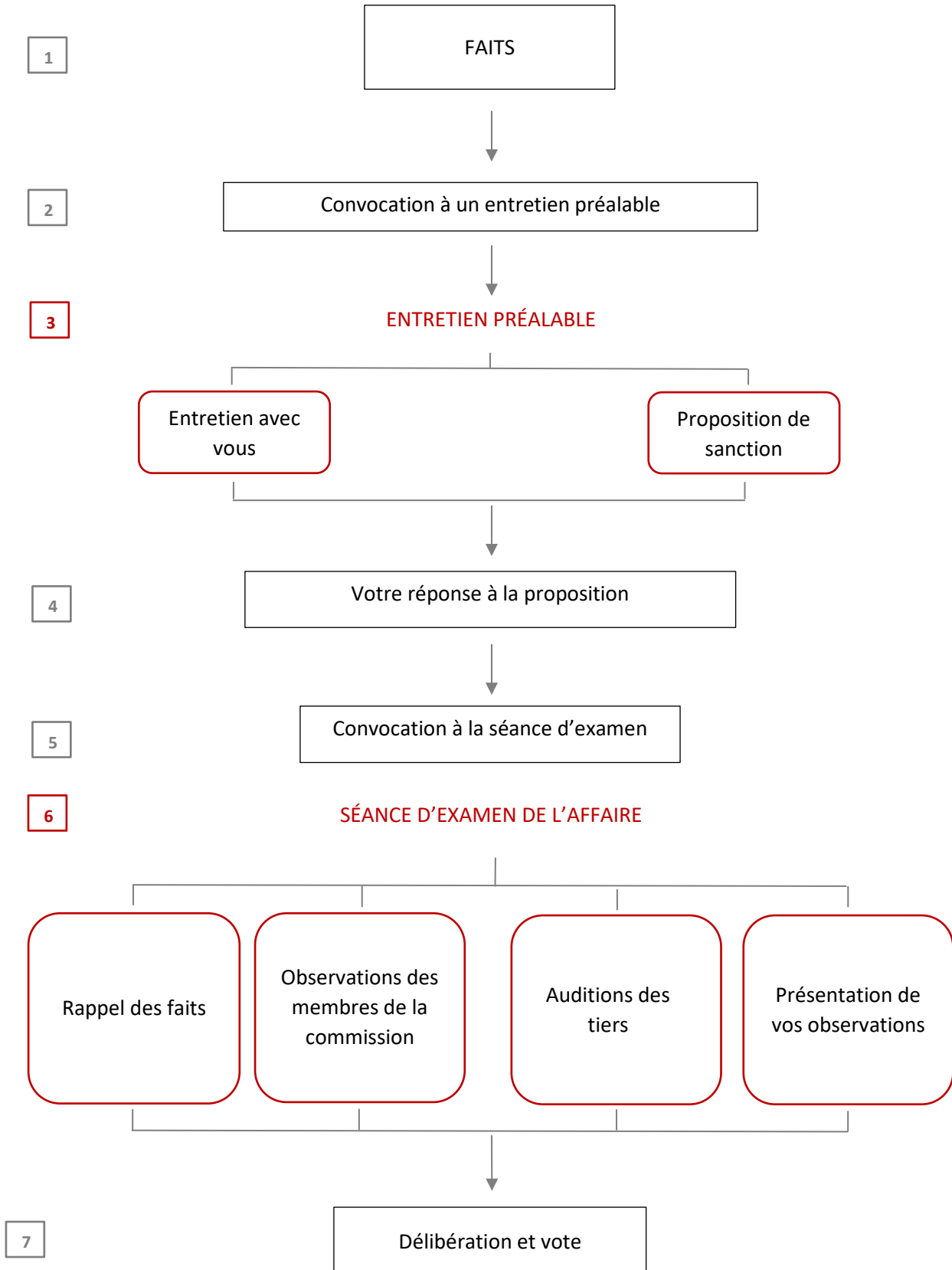




LA PROCÉDURE DU PLAIDER COUPABLE



<p style="text-align: center;">1</p>	<p>FAITS</p> <p>La procédure du plaider coupable nécessite que vous reconnaissiez sans réserve les faits qui vous sont reprochés.</p> <p>L'enclenchement de la procédure du plaider coupable reste néanmoins à la discrétion du président de l'Université qui peut décider de mettre en œuvre la procédure classique.</p>
<p style="text-align: center;">2</p>	<p>CONVOCATION À L'ENTRETIEN PRÉALABLE</p> <p>Le président de l'Université vous convoque à un entretien préalable. La convocation précise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la date, l'heure et le lieu • les faits reprochés • la sanction maximale encourue • la possibilité pour vous de revenir sur la reconnaissance des faits • la possibilité de refuser la sanction proposée à l'issue de l'entretien • le droit de vous faire assister par le conseil de votre choix
<p style="text-align: center;">3</p>	<p>ENTRETIEN PRÉALABLE</p> <p>L'entretien se déroule en présence du président de l'Université ou son représentant, un membre usager de la section disciplinaire et vous-même.</p> <p>Vous pouvez, le cas échéant, être accompagné du conseil de votre choix.</p> <p>Déroulement de l'entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rappel des faits • discussion • le président ou son représentant propose l'une des sanctions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - l'avertissement - le blâme - la mesure de responsabilisation - l'exclusion temporaire de l'Université pour une durée maximale <u>d'un an</u> <p>Vous bénéficier d'un délai de 15 jours pour accepter ou refuser la proposition.</p>
<p style="text-align: center;">4</p>	<p>VOTRE RÉPONSE À LA PROPOSITION</p> <p>Si vous acceptez la sanction proposée, la section disciplinaire est saisie pour validation (étape suivante).</p> <p>En cas de refus ou d'absence de réponse de votre part, la procédure en cours prendra fin. La section disciplinaire sera à nouveau saisie et la commission de discipline chargée de votre dossier retrouvera la plénitude de ses compétences en matière de sanction.</p>

<p style="text-align: center;">5</p>	<p>CONVOCATION</p> <p>Vous êtes convoqué à la séance d'examen au moins 15 jours avant la date.</p> <p>La convocation mentionne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la date, l'heure et le lieu • votre droit et celui de votre conseil de consulter les pièces du dossier pendant une période d'au moins 10 jours avant la date de la séance • votre droit et celui de votre conseil de présenter des observations orales durant la séance <p>Vous pouvez demander à ce que la séance d'examen soit organisée à distance pour des raisons tenant à votre éloignement géographique ou à vos contraintes professionnelles ou médicales. Vous devrez produire un justificatif.</p>
<p style="text-align: center;">6</p>	<p>SÉANCE D'EXAMEN DE L'AFFAIRE</p> <p>La séance d'examen n'est pas publique.</p> <p>Déroulement de la séance d'examen :</p> <p><u>Étape 1</u> : rappel des faits</p> <p><u>Étape 2</u> : présentation de vos observations, de celles de votre conseil et des membres de la commission le cas échéant</p> <p><u>Étape 3</u> : auditions des tiers (témoins et/ou personne ayant engagé les poursuites)</p> <p><u>Étape 4</u> : présentation de vos observations finales qui viennent clôturer la séance</p> <p>Que faire en cas d'absence ?</p> <p>Vous devez en informer dans les plus brefs délais le président de la commission de discipline ou son secrétariat et fournir les justificatifs en votre possession.</p> <p>À partir de ces éléments, la commission de discipline décidera de renvoyer ou non l'examen de l'affaire à une date ultérieure.</p>
<p style="text-align: center;">7</p>	<p>DÉLIBÉRATION ET VOTE</p> <p>Vous vous retirez afin que la commission puisse délibérer.</p> <p>La proposition de sanction est soumise au vote secret et adoptée à la majorité des présents. La sanction vous sera notifiée et les voies et délais de recours vous seront précisés.</p> <p>En cas de rejet, des poursuites seront engagées dans le cadre de la procédure disciplinaire « classique ».</p>